

Réunion du 3 décembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Robert HERRMANN

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2012/906 - Actions sur les paysages - 2341
Aide à l'acquisition d'espaces naturels au Bischenberg
- Soutien à divers projets dans le cadre du Schéma
départemental des espaces naturels (SDEN)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à la commune de BISCHOFFSHEIM, une subvention de 8 971,60 € représentant 40 % du coût subventionnable d'acquisition de plusieurs parcelles de terrain sur le Bischenberg ; le versement de cette aide interviendra sur présentation de l'acte de vente transcrit au Livre foncier

- à la commune de HILSENHEIM, une subvention de 961,54 € représentant 50 % du coût subventionnable HT de mise en place d'une protection des Waechterquellen ainsi que de l'ensemble prairial environnant ; cette participation sera versée au bénéficiaire au vu et au prorata des factures acquittées produites ou d'un état des dépenses certifié

- à la commune de HUTTENHEIM, une subvention de 842,50 € représentant 50 % du coût subventionnable HT de mise en place d'une barrière de protection du biotope de la Lutter ; cette participation sera versée au bénéficiaire au vu et au prorata des factures acquittées produites ou d'un état des dépenses certifié

- à la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace Centrale à MUTTERSHOLTZ, une subvention de 3 000 € pour la mise en place d'une gestion de la fréquentation dans le Grand Ried ; cette subvention sera versée en une fois dès cette délibération rendue exécutoire.

Elle décide par ailleurs de réserver un crédit de 3 000 € pour le renouvellement du matériel lié à l'opération "batraciens" sur les routes départementales.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121203-74050-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 07/12/12